Rapport d'activité

Chancellerie d'Etat

—

2021

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

1 Secrétariat du Conseil d'Etat 6

1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance 6

1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat 6

1.1.2 Conférence des secrétaires généraux (CSG) 6

1.1.3 Relations avec le Grand Conseil 6

1.1.4 Conférence suisse des chanceliers d'Etat (CCE) 6

1.2 Bureau de l'information (Bdl) 6

1.2.1 Formation continue dans le domaine de l'information 7

1.2.2 Communiqués, conférences et points de presse 7

1.2.3 Revue de presse 7

1.2.4 Communication digitale 7

1.2.5 Identité visuelle 8

1.2.6 Organe cantonal de conduite (OCC) 8

1.3 Relations extérieures 8

1.3.1 Coopération et coordination intercantonale 8

1.4 Promotion de l'image du canton de Fribourg 9

1.5 Secteur Traduction 10

1.5.1 Traduction 10

1.5.2 Terminologie 10

1.5.3 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat 11

1.5.4 Pandémie 11

1.6 Secteur Publications officielles 11

1.6.1 Publications 11

1.6.2 Droits politiques – Votations populaires et élections communales 11

1.6.3 Actes de naturalisation 12

1.7 Secteur Droits politiques 12

1.7.1 Processus 12

1.7.2 Elections communales générales (7 et 28 mars 2021) 13

1.7.3 Election complémentaire au Conseil des Etats (26 septembre 2021) 13

1.7.4 Elections communales reportées (26 septembre 2021) 13

1.7.5 Elections cantonales (7 et 28 novembre 2021) 13

1.7.6 Votations fédérales et cantonales 13

1.7.7 Scrutins communaux 14

1.7.8 Exercice des droits populaires 14
1.8 Projets informatiques (SPI) 14
1.9 Secrétariat de cyberadministration 14
1.9.1 Guichet virtuel de cyberadministration 15
1.9.2 Services de base 15
1.9.3 Prestations 15
1.9.4 Innovations 16
1.9.5 Consultations 16
1.9.6 Commission de cyberadministration (CoCyb) 16
1.9.7 Coopération cantonale et intercantonale 17
1.9.8 Coopération avec les communes dans le domaine de la digitalisation (Projet DIGI-FR) 17
1.10 Référentiel cantonal 17
1.10.1 Coordination avec de nombreux partenaires et autorités 17
1.10.2 Données officielles de la personne 18
2 Service de législation (SLeg) 19
2.1 Activités 19
2.1.1 Travaux législatifs 19
2.1.2 Diffusion de la législation 20
2.1.3 Conseils juridiques et activités scientifiques 20
2.2 Evénements particuliers 21
3 Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) 22
3.1 Activités 22
3.2 Secteur des achats 22
3.3 Travaux d'impression réalisés en interne et mandats sous-traités 23
3.4 Travaux de reliure et de numérisation 23
3.5 Fournitures de matériel de bureau et logistique 23
3.6 Chiffres clés 2021 24
4 Archives de l'Etat de Fribourg (AEF) 24
4.1 Organisation et bases légales 24
4.2 Bâtiments et équipements 25
4.3 Prestations et activités 25
4.3.1 Informatique et nouvelles technologies 25
4.3.2 Relations avec les producteurs d'archives 25
4.3.3 Accroissement des fonds d'archives et de la bibliothèque 26
4.3.4 Travaux de classement et d'inventaire 26
4.3.5 Conservation et restauration de documents 26

4.3.6 Service au public et communication 26
4.3.7 Activités culturelles et scientifiques 26
5 Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM) 27
5.1 Activités 27
6 Etat du personnel 28

Chancelière d'Etat : Danielle Gagnaux-Morel
Vice-Chancelière d'Etat : Sophie Perrier
Vice-Chancelier d'Etat : Marc Valloton

1 Secrétariat du Conseil d'Etat

1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance

1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat a organisé les séances et manifestations du Conseil d'Etat. Leur détail est rapporté dans le chapitre 5 du rapport du Conseil d'Etat.

1.1.2 Conférence des secrétaires généraux (CSG)

La Conférence des secrétaires généraux, présidée par la Chancelière d'Etat, a tenu six séances. Outre les précieux échanges de bonnes pratiques entre les Directions, elle a discuté et préavisé plusieurs projets, tels les procédures budgétaires dont le budget informatique, différentes ordonnances, l'adaptation des directives concernant le personnel de l'Etat durant la période du coronavirus, la nouvelle politique du matériel, le renouvellement des commissions administratives et le lancement du programme gouvernemental 2022–2026.

1.1.3 Relations avec le Grand Conseil

La Chancelière d'Etat a participé aux séances du Bureau du Grand Conseil consacrées à la préparation de l'ordre du jour des sessions parlementaires.

1.1.4 Conférence suisse des chanceliers d'Etat (CCE)

En tant que secrétaire générale de la Conférence suisse des chanceliers d'Etat (CCE), la Chancelière d'Etat a participé aux quatre séances du comité de la CCE, soit en visioconférence (janvier, juin et novembre) soit en présentiel, à Heiden (AR), en août 2021. La situation sanitaire a obligé de tenir la Conférence de printemps de la CCE en visioconférence. Le thème principal a été consacré à la collaboration entre Confédération et cantons pendant la crise. Le thème du Covid-19, et plus particulièrement l'évaluation entre la Confédération la CdC et les cantons et ses premiers résultats, ont été repris lors de la Conférence d'automne de la CCE, qui a eu lieu en présentiel à Glaris, en début de septembre, sur deux jours habituels. La Chancelière d'Etat y était présente aussi bien qu'aux deux Conférences latines des chanceliers d'Etat qui se sont tenues en amont, par visioconférence ou à Lausanne.

Dans le cadre du groupe de travail Vote électronique (VE) de la CCE (pour les cantons intéressés et actifs dans le domaine du vote électronique), la Chancelière d'Etat a pris part aux séances du groupe de travail VE CCE et à celles du comité de pilotage VE, dirigé par la Chancellerie fédérale. Ces séances se sont déroulées en mars, juin, août et novembre, par visioconférence. Une procédure de consultation sur les projets de modification de l'ordonnance sur les droits politiques (ODP) et de l'ordonnance de la ChF sur le vote électronique (OVotE) (restructuration de la phase d'essai) a été lancée fin avril et s'est terminée à fin août.

La Chancelière d'Etat représente la CCE au sein du comité de la Conférence suisse pour l'informatique (CSI). Durant l'année 2021, le comité s'est préoccupé de l'intégration de la CSI dans la nouvelle administration numérique suisse (ANS). La Chancelière d'Etat a participé aux séances de comité et aux assemblées des délégués en juin et en novembre.

1.2 Bureau de l'information (BdI)

Le BdI soutient la Chancellerie d'Etat dans ses activités d'information sur les affaires du Conseil d'Etat. Il assure la coordination générale des activités de l'administration relatives à l'information du public. Il assiste et conseille les Directions ainsi que leurs unités dans ces activités et veille aux bonnes relations avec les médias.

1.2.1 Formation continue dans le domaine de l'information

Le BdI a poursuivi et entretenu ses contacts avec les membres de l'administration cantonale ainsi qu'avec les journalistes. La journée annuelle de formation à la communication destinée aux cadres de l'Etat a pu être organisée, mais amputée de la partie pratique de l'après-midi, en raison de la pandémie. Pour cette même raison, le BdI a dû renoncer à inviter les représentants et représentantes des médias en tout début d'année à une séance de discussion avec les correspondants et correspondantes en matière d'information dans les Directions de l'Etat.

1.2.2 Communiqués, conférences et points de presse

Quelque 310 communiqués, dont 50 liés au Covid-19, ont été adressés aux médias et 67 conférences de presse impliquant au moins un membre du Conseil d'Etat ont été organisées, sans compter sept points presse Covid-19. Afin d'améliorer la coordination de la communication, le BdI a organisé des séances bimensuelles de la Conférence des correspondants et correspondantes en matière d'information dans les Directions de l'Etat.

1.2.3 Revue de presse

Le BdI a réalisé, comme chaque année, une revue de presse quotidienne des principaux articles parus dans les médias audiovisuels, la presse écrite et les médias en ligne. Cette revue, destinée en particulier aux cadres supérieur-e-s de l'Etat, est publiée sur Intranet et permet d'apprécier rapidement l'ensemble des thèmes traités chaque jour par les médias au sujet de l'Etat de Fribourg.

1.2.4 Communication digitale

1.2.4.1 Site fr.ch

Pour donner suite à des remarques en provenance de l'interne comme de l'externe sur la recherche, l'outil a été changé pour mettre un moteur de recherche Google, plus performant et menant à des résultats plus cohérents. En parallèle, une politique d'archivage des pages est mise en œuvre et les rédacteurs sont sensibilisés au tri de leurs pages afin d'éviter d'avoir sur le site des contenus jugés obsolètes et de faciliter la recherche d'informations et la navigation.

La page d'accueil a été repensée offrant plus de flexibilité pour les informations, thèmes et liens à y mettre. Une option permet par ailleurs d'ajouter des messages d'alerte ou d'information importante qui s'affiche sur la page d'accueil et en haut du site sur chaque page (exemple : jour des votations, mesures covid, inondations, etc.).

En 2021, 11 000 utilisateurs quotidiens ont visité le site fr.ch avec 54 000 pages vues quotidiennement en moyenne sur l'année contre respectivement 9000 utilisateurs quotidiens et 52 000 pages vues en 2020. Le trafic en provenance d'un smartphone a lui aussi continué sa progression passant à 48 % contre 43 % en 2020 et 29 % en 2019.

Le BdI gère les demandes d'améliorations internes et externes et les priorise en fonction de critères bien définis (urgence, moyens techniques, ressources à disposition). Il collabore étroitement avec le SITel pour les aspects techniques et avec les responsables de l'information dans les Directions pour les contenus.

1.2.4.2 Outils de communication

Le BdI est en charge de la recherche d'outils de communication externes à fr.ch pouvant améliorer le travail de communication des différents organes de l'Etat de Fribourg sur fr.ch ou en-dehors, en fonction des besoins exprimés par les responsables de l'information des Directions. Un nouvel outil pilote pour le community management est en phase de test avec des key users de chaque Direction afin de faciliter la publication, le monitoring et l'analyse des campagnes sur les réseaux sociaux de l'Etat.

Par ailleurs, l'outil Datawrapper a été testé par le BdI et le SITel, et faisant suite à sa validation a été intégré à fr.ch pour la publication des graphiques (notamment ceux du Service de la statistique SStat).

1.2.4.3 Intranet

La version Sharepoint actuellement utilisée pour l'intranet de l'Etat ne va prochainement plus être mise à jour par Microsoft. Le BdI travaille en étroite collaboration avec le SITel et les services centraux tels que le SPO pour trouver une solution de remplacement afin de répondre à des problématiques déjà existantes telle que l'accès à tous les

collaborateurs de l'Etat à l'intranet, y compris aux enseignants et enseignantes et autres collaborateurs et collaboratrices n'y ayant actuellement pas accès pour raisons techniques et sécuritaires.

1.2.4.4 Médias sociaux

Le BdI fonctionne comme « Community Manager » pour les médias sociaux sur lesquels l'Etat est présent, à savoir Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube et nouvellement Instagram.

Une nouvelle stratégie a été établie sur différents axes (image de l'Etat, accès aux prestations, partage d'informations et actualités, proximité avec la population). Compte tenu de la situation sanitaire encore en vigueur en 2021, la communication a été principalement axée sur l'évolution de la situation Covid-19 et des mesures prises. Le BdI travaille en étroite collaboration avec les Directions et leurs services afin d'élargir le contenu partagé sur les réseaux sociaux et de toucher un plus grand nombre de personnes grâce à la diversité apportée.

1.2.4.5 Communication interne

Le BdI se charge d'informer les rédacteurs et rédactrices du site fr.ch des dernières nouveautés au travers d'une newsletter. Il leur offre un soutien dans leur travail grâce à des conseils publiés sur différents supports (wiki d'aide, formations, vidéos). Le BdI est également référent en cas de problèmes liés à fr.ch. A la suite de la sortie du nouvel outil de ticketing du Service clients en 2021, une réflexion est en cours afin d'améliorer les réponses aux problèmes et pouvoir établir des rapports permettant de décider des évolutions à donner en priorité au site fr.ch en tenant compte des besoins des rédacteurs et rédactrices.

1.2.5 Identité visuelle

Le BdI veille au respect et à la bonne application de la charte graphique en lien avec l'identité visuelle de l'Etat au sein de toutes les unités administratives qui y sont soumises, avec l'appui de la Conférence des secrétaires généraux.

1.2.6 Organe cantonal de conduite (OCC)

Le responsable du BdI, son adjointe et les autres membres du BdI ont régulièrement œuvré au travail de communication en lien avec la pandémie.

1.3 Relations extérieures

Le secteur des relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC et CGSO), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Les dossiers suivis par le secteur sont présentés dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat au chapitre « Relations extérieures ». Seules quelques activités particulières sont par conséquent présentées ci-dessous. La préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires fédérales, intercantonales et internationales constituent ses activités principales.

1.3.1 Coopération et coordination intercantonale

1.3.1.1.1 Rencontres de travail

Le Conseil d'Etat rencontre à plusieurs reprises les membres d'autres Gouvernements à l'occasion de réunions de travail. Cette année, en raison de la pandémie de Covid-19, seule la rencontre avec le canton du Valais a pu être maintenue, fin août. Les relations extérieures coordonnent ces réunions.

1.3.1.1.2 Conférences intercantonales

Un organisme intercantonal important est la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO). Le secteur des relations extérieures entretient le réseau avec les autres délégués aux relations extérieures et prépare les réunions du comité. Le point majeure 2021 a été la gestion de la crise Covid-19.

Les travaux de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ont aussi été dominés par la pandémie de Covid-19 et plusieurs thèmes de politique intérieure ainsi que de politique européenne. La CdC a adopté des déclarations à l'attention du Conseil fédéral. Les relations extérieures ont préparé les assemblées plénières auxquelles le Directeur EE a participé.

1.3.1.1.3 Coopération intercantonale

Le secteur des relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale suisse (RCS) au sein de l'Etat de Fribourg. Cette année, l'Assemblée générale de la RCS s'est tenue par visioconférence. En revanche, le Forum à Neuchâtel s'est déroulé normalement en novembre 2021. L'occasion de rattraper la fête des 10 ans de la Région capitale suisse, prévue en 2020.

Implanté dans des cantons romands et alémaniques, le bilinguisme fait partie intégrante de l'identité de la RCS. Ainsi, les tandems linguistiques dans les administrations ont été un succès. 74 personnes de l'HFR et de l'Inselspital y participent et 20 entre les administrations des cantons de Berne et Fribourg.

Le Cluster Food & Nutrition de la RCS s'est présenté au Forum à Neuchâtel. La communication a été intensifiée ce qui rend le Cluster plus visible au sein des membres. Avec HumanIST (intelligence artificielle), un autre projet intéressant se dessine pour la RCS.

Le suivi et la mise en œuvre des accords bilatéraux avec l'Union européenne, ainsi que le dossier de l'intégration européenne constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. De manière générale, l'année 2021 a été marquée par les discussions autour de l'accord-cadre institutionnel. Le Conseil fédéral a décidé de mettre un terme aux négociations avec Bruxelles. Fribourg veut poursuivre la voie bilatérale car le Gouvernement craint des conséquences négatives pour l'économie et la recherche.

1.3.1.1.4 Relations internationales

Le Grand Est est une région administrative française résultant de la fusion des anciennes régions d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de la Lorraine. Elle compte 5,5 millions d'habitants et habitantes. Il existe un accord de coopération entériné en 2014 entre cette Région française et le canton de Fribourg dans les domaines de l'innovation, du tourisme et de la formation.

En 2021, une délégation fribourgeoise, autour du Directeur de l'économie et de l'emploi, s'est rendue au salon « Industries du futur » à Mulhouse. Ce fut l'occasion de signer une lettre d'intention de coopération. Les thèmes de coopération touchent l'agro-alimentaire, l'innovation, le développement durable ainsi que la formation et la culture.

Une autre coopération internationale est celle avec l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE). Les relations extérieures ont participé à la séance virtuelle du bureau et à l'assemblée générale. Le texte final qui traite de la durabilité a été adopté. Il a été préparé par la « Sustainability Task Force » dans laquelle Fribourg siège aussi. Deux nouvelles task forces ont été créées, une pour le marché du travail et une pour le tourisme.

1.4 Promotion de l'image du canton de Fribourg

Constituée le 5 décembre 2013 sous l'impulsion du Conseil d'Etat, l'Association Fribourgissima Image Fribourg poursuit deux objectifs principaux :

> elle vise à réunir des moyens financiers pour réaliser une campagne de notoriété pour le canton de Fribourg ;
> elle vise à fédérer « les acteurs » de l'image du canton de Fribourg, afin de renforcer l'impact des actions mises en place par les uns et les autres, dans leur domaine respectif d'activité.

Les ambitions de l'Association, avec le slogan « **Fribourg le bonheur en plus** » et un visuel fort et reconnaissable, sont de donner envie de connaître notre canton ; de venir y étudier ; de venir y vivre ; de venir y passer des vacances ; de venir y implanter son entreprise. Fribourg ne doit plus laisser indifférent.

Composée de quatorze partenaires, l'association est un partenariat public-privé dont l'État de Fribourg assure la moitié du financement. Le fonctionnement organisationnel et logistique de FIF est assuré par son secrétariat, assumé par Sophie Desbiolles, cheffe de projet. Il gère l'organisation des séances de travail, la coordination des travaux, la mise en œuvre des décisions, la gestion des réseaux sociaux, ainsi que la comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé par Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'État, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel défini par l'assemblée générale.

Réunis lors de cinq séances en 2021, essentiellement de façon virtuelle, les membres du comité exécutif ont fourni un travail de qualité par leur présence active, leurs idées et réflexions constructives pour promouvoir l'image du canton à l'extérieur des frontières cantonales.

En 2021, l'association « Fribourgissima Image Fribourg » a lancé une nouvelle campagne pour valoriser l'économie du canton de Fribourg. Cette action de communication, principalement digitale, attire l'attention sur ses principaux atouts : des entreprises qui, par leur force d'innovation et les nouvelles technologies industrielles qu'elles utilisent, renouvellent le profil économique de la région. Ce sont les dragons de l'économie fribourgeoise.

En dépit d'une situation sanitaire particulière, Fribourgissima Image Fribourg a tout de même participé à quelques beaux projets, dont le but était de faire rayonner Fribourg dans le reste de la Suisse comme la participation à Explora, la journée portes ouvertes de l'Université de Fribourg. En complément à ceci, les réseaux sociaux ainsi que le site internet www.fribourg.ch ont permis de relayer événements, manifestations ou expositions mis sur pied dans le canton.

Enfin, l'Association a poursuivi plus que jamais son rôle de fédérateur entre ses différents partenaires. En effet, c'est notamment grâce à son impulsion que l'Association fribourgeoise des hôteliers et l'Union fribourgeoise du tourisme se sont unis pour la première fois derrière une campagne de relance touristique « Ensemble- pour de vrai ! ». Cette action fut un succès et Fribourgissima Image Fribourg se réjouit d'avoir pu renforcer les synergies entre différents acteurs de l'image du canton.

1.5 Secteur Traduction

Le secteur Traduction contrôle si les versions allemandes des textes qui lui sont soumis par les Directions ou d'autres autorités sont correctes du point de vue du contenu et de la langue. Il réalise aussi des traductions pour la Chancellerie d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil et, au besoin, pour la présidence du Conseil d'Etat et les Directions et assure la coordination des questions de traduction français-allemand et allemand-français au sein de l'administration cantonale.

1.5.1 Traduction

En 2021, outre les sortes de textes habituels, les collaborateurs du secteur ont traduit quelques textes très volumineux, comme les rapports d'activité des tribunaux de district et des justices de paix de la partie francophone du canton et celui de Fribourgissima, ainsi que le rapport de la CEP pisciculture d'Estavayer-le-Lac et les documents relatifs à la révision de la loi sur le Grand Conseil. Le secteur a également réalisé de nombreuses traductions pour la Cyberadministration. Comme 2021 était la dernière année de la législature, il a également traduit le bilan de législature du Conseil d'Etat. Enfin, il a traduit une contribution de la préposée à la transparence et de la médiatrice cantonale pour une publication à l'occasion des 10 ans de la LInf. A plusieurs reprises, il a également apporté son soutien aux Directions dont les traducteurs et traductrices étaient absents ou surchargés. Il a notamment traduit le projet de loi sur la mobilité et le message y afférent pour la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Enfin, il a été régulièrement fait usage de la possibilité de faire traduire, à l'externe, des textes de l'allemand vers le français. 36 mandats contre 29 en 2020. Comme certains documents très volumineux figuraient parmi les textes, le crédit disponible pour cette prestation a été épuisé voire dépassé.

1.5.2 Terminologie

Le responsable a intégré les titres des nouveaux actes législatifs dans la base de données terminologique interne et les a également transmis à la Chancellerie fédérale. Celle-ci les a intégrés dans Termdat, la base de données terminologique de la Confédération. Un collaborateur du secteur a terminé la saisie de la terminologie de l'informatique, de la cyberadministration et de la cybersanté. Il reste la vérification des entrées par des experts. Le secteur a collaboré activement aux travaux de l'Organe de coordination de la coopération terminologique dans le secteur public (CoTerm). Deux réunions de l'organe ont eu lieu en 2021 : la première en ligne et la seconde sur place, à la Maison des cantons à Berne. La terminologie de l'Etat de Fribourg est toujours disponible sur Internet, à l'adresse http://friterm.fr.ch, et les nouvelles entrées y sont ajoutées mensuellement. En fin d'année, une nouvelle version du logiciel a été installée dans un environnement de test.

1.5.3 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat

La Conférence des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg, qui réunit les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale ainsi que ceux de l'hôpital fribourgeois et du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale, n'a tenu aucune séance en 2021, en raison de la pandémie. Créé en 2011, cet organe est présidé par le responsable du secteur et traite des questions de traduction et de terminologie au sein de l'Etat. Les traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg se sont retrouvés presque au complet à la conférence annuelle de l'« Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes ASTTI ». Elle était consacrée au thème du langage épicène.

1.5.4 Pandémie

La pandémie du Covid 19 a continué d'occuper le secteur de la traduction en 2021, avec des communiqués de presse, des messages aux communes, etc. De janvier à avril, les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale ont assuré un service de piquet les soirs et les week-ends, ainsi que les jours fériés, de sorte qu'il y avait toujours un traducteur ou une traductrice disponible pour les travaux urgents.

1.6 Secteur Publications officielles

Le secteur Publications officielles assure le contrôle formel et légistique des versions française et allemande des projets d'actes législatifs et des textes officiels émanant des Directions du Conseil d'Etat ou d'autres autorités. Il procède au contrôle linguistique de la version française, pendant que le contrôle de la version allemande est confié au secteur Traduction. Il est également chargé de mettre au point les rapports du Conseil d'Etat ainsi que les messages accompagnant les projets de lois et de décrets en vue de leur diffusion auprès du Grand Conseil.

Chaque semaine, le secteur pourvoit à la publication électronique, dans le Recueil officiel fribourgeois (ROF), des actes adoptés par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et d'autres autorités. Il tient à jour et insère dans les actes publiés les données complémentaires les concernant : exercice des droits populaires, promulgation, entrée en vigueur, approbation fédérale. En parallèle, il publie dans la Feuille officielle la liste des actes parus dans le ROF et les données complémentaires mentionnées ci-avant. De plus, à des fins de conservation et de sécurité, il imprime en quatre exemplaires les actes publiés dans le ROF.

Le secteur a aussi pour tâche la publication dans la Feuille officielle (FO) d'avis et de textes officiels concernant des affaires de la Chancellerie d'Etat, des affaires fédérales ou encore des affaires intercantonales et extracantonales. A cela s'ajoute la gestion, en collaboration avec l'imprimerie, des questions liées à l'outil de saisie mis à la disposition des services de l'Etat pour la publication de leurs annonces.

Dans le but de veiller au bon déroulement et à une organisation efficace de sa collaboration tant avec les Directions du Conseil d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil ou d'autres autorités qu'avec les imprimeurs, le secteur établit des échéanciers.

Par ailleurs, le secteur a la responsabilité applicative de l'Annuaire téléphonique des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et a la charge de l'actualisation des données de plusieurs entités.

Enfin, il revient au secteur de collecter et de mettre en forme les données constituant l'Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg en vue de leur archivage numérique.

Fin juillet 2021, ces différentes tâches ont été confiées au Service de la législation suite au départ à la retraite de la responsable de ce secteur.

1.6.1 Publications

Ont été publiés dans la **Feuille officielle (FO)** :

> Grand Conseil : 4 décrets de naturalisation (2020 : 7).

1.6.2 Droits politiques – Votations populaires et élections communales

Le secteur a rédigé et publié dans la Feuille officielle, dans les deux langues officielles, les arrêtés de convocation et les arrêtés de résultats pour les votations populaires qui se sont déroulées au cours de l'année, soit 4 votations fédérales (2020 : 3) et 1 votation cantonale (2020 : 2).

Le secteur a en outre préparé, dans les deux langues officielles, et publié dans la Feuille officielle :

> l'arrêté de convocation du corps électoral en vue de l'élection complémentaire au Conseil des Etats du 26 septembre 2021 ;
> l'arrêté de convocation du corps électoral des communes fusionnées au 1er janvier 2022 en vue du renouvellement intégral reporté des conseils communaux et des conseils généraux du 26 septembre 2021 ;
> l'arrêté de convocation du corps électoral du canton de Fribourg en vue des élections cantonales des 7 et 28 novembre 2021 (élection des membres du Conseil d'Etat, des Préfets et des députés au Grand Conseil).

1.6.3 Actes de naturalisation

En raison du coronavirus et des mesures sanitaires qui en ont découlé, il a été renoncé aux traditionnelles officielles au cours desquelles les nouveaux citoyens et les nouvelles citoyennes reçoivent un acte de naturalisation. Celui-ci leur a été remis par voie postale. Le secteur, qui est chargé de vérifier l'exactitude des actes sous l'angle formel et matériel, a contrôlé et imprimé sur papier registre 461 actes de naturalisation (2020 : 476).

1.7 Secteur Droits politiques

L'année 2021 a mis les différents acteurs des droits politiques particulièrement à contribution. En plus des votations fédérales et des élections communales complémentaires, les élections communales générales se sont déroulées les 7 et 28 mars. Le 26 septembre, en marge de la votation fédérale, une élection complémentaire au Conseil des Etats s'est tenue afin de repourvoir le siège laissé libre suite à la démission de Monsieur Christian Levrat. Les 7 et 28 novembre se sont déroulées les élections cantonales (élection du Conseil d'Etat, des Préfets et des députés au Grand Conseil).

1.7.1 Processus

Différents outils numériques développés ces dernières années confirment leur rôle déterminant dans la fiabilité et l'aide qu'elles apportent aux communes et préfectures dans leurs tâches respectives.

Le Système de Gestion des Elections et Votations (SyGEV) utilisé depuis 2015 par l'ensemble des acteurs fribourgeois impliqués dans les scrutins a été adapté et amélioré afin de répondre mieux encore aux besoins des communes et des préfectures. La conduite systématique de tests avant scrutin permettant de valider la performance ainsi que la cohérence des processus et des résultats a fait ses preuves depuis 2020. Ces tests s'ajoutent à ceux conduit lors de la mise en production de nouvelles versions de l'application. Les premiers travaux ont été conduit avec pour objectif d'automatiser une partie des tests à l'aide d'outils informatique afin d'assurer une approche systématique des points à tester.

Le site de publication des résultats des élections et votations est jumelé avec SyGEV. Depuis sa mise en service en 2015, les habitudes des utilisateurs et utilisatrices ont évolué. Ils consultent majoritairement les résultats depuis des téléphones portables. Or le site de publication existant est prioritairement adapté aux ordinateurs et non aux petits écrans et contient de très nombreux fichier à consulter (pdf, xlsx, csv). Afin de répondre aux besoins des différents publics et sur la base d'une étude des intérêts des différents utilisateurs, un deuxième site de publication a été développé. Il s'agit d'une page intégrée dans le site internet de l'Etat de Fribourg (www.fr.ch/resultats). La mise en service de ce nouveau site a été très favorablement accueilli.

Après l'annonce par le Conseil fédéral à fin décembre 2020 de lancer la restructuration de la phase d'essai du vote électronique, les cantons de Fribourg, St-Gall et Thurgovie ont annoncé leur intérêt de reprendre les essais en 2022. En cours d'année, au vu de l'augmentation de la complexité du projet du point de vue technique et administratif ainsi qu'en raison de l'augmentation des ressources humaines et financières, le Conseil d'Etat a communiqué le 15 octobre qu'il renonçait pour l'instant à réintroduire le vote électronique.

Le Registre Electoral Cantonal (REC) a été mis en service pour la première fois à l'occasion du scrutin du 13 juin 2021 avec une première commune pilote. Dès le scrutin du 26 septembre 2021, ce sont deux communes pilotes qui ont recouru au REC avec grande satisfaction. Cette application a pour objectif d'améliorer la qualité des informations et la simplification des processus relatifs à l'établissement des certificats de capacité civiques. Elle est dotée de différents outils permettant de limiter les risques d'erreurs.

Les résultats détaillés des votations et élections sont disponibles sur internet à l'adresse suivante : http://sygev.fr.ch/resultats.

1.7.2 Elections communales générales (7 et 28 mars 2021)

122 communes ont pris part aux élections communales générales des 7 et 28 mars 2021. Dans certaines communes les élections se sont tenues selon les cercles électoraux en vigueur avant leur fusion.

1.7.3 Election complémentaire au Conseil des Etats (26 septembre 2021)

Par suite de la démission de Monsieur Christian Levrat de sa charge de député au Conseil des Etats, le Conseil d'Etat a organisé une élection complémentaire en date du 26 septembre. Deux candidats étaient en lice pour cette élection en un tour.

1.7.4 Elections communales reportées (26 septembre 2021)

3 communes fusionnant au 1er janvier 2022 ont pris part aux élections communales générales reportées du 26 septembre 2021 (Murten/Morat, Galmiz et Gempenach). Ces élections se sont déroulées en un seul tour.

1.7.5 Elections cantonales (7 et 28 novembre 2021)

Les citoyens et citoyennes ont été appelés à renouveler les autorités cantonales, à savoir les sept membres du Conseil d'Etat (un seul cercle électoral), les sept préfets ainsi que les cent-dix députés au Grand Conseil (huit cercles électoraux).

1.7.6 Votations fédérales et cantonales

Quatre votations fédérales ont été organisées en 2021 et une votation cantonale.

Le 7 mars 2021, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur trois objets fédéraux :

> initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » ;
> loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE) ;
> arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie.

Le 13 juin 2021, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur cinq objets fédéraux :

> initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » ;
> initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » ;
> loi Covid-19 ;
> loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO2) ;
> loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).

Lors de ce même scrutin, un objet cantonal était soumis à votation :

> décret relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société blueFACTORY- Fribourg-Freiburg SA.

Le 26 septembre 2021, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur deux objets fédéraux :

> initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement Ie capital » ;
> modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous).

Le 28 novembre 2021, les trois objets suivants ont été soumis à votation sur le plan fédéral :

> initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) » ;
> initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) » ;
> modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19.

1.7.7 Scrutins communaux

De nombreuses élections complémentaires dans les exécutifs communaux se sont déroulées en 2021, malgré les élections communales générales organisée en mars 2021. Des élections ont également été conduites afin de compléter les Conseil généraux.

Différentes votations communales ont également été conduites pendant l'année sous revue.

1.7.8 Exercice des droits populaires

Deux initiatives populaires ont été déposées en 2021 auprès de la Chancellerie d'Etat :

> initiative populaire cantonale pour des Urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité : la demande a été déposée le 26 février 2021. 12 000 signatures ont été remises à la Chancellerie d'Etat le 11 juin 2021 ;
> initiative populaire cantonale pour des primes abordables : la demande d'initiative a été déposée le 16 août 2021. Dans le délai imparti, le comité référendaire a remis les listes comportant 7173 signatures à la Chancellerie d'Etat pour validation par les communes.

Un référendum parlementaire financier contre le décret relatif à l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Fribourg au capital-actions de la société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) a été déposé auprès de la Chancellerie d'Etat le 3 mars 2021, munie des signatures de 28 députés au Grand Conseil.

Sept pétitions ont été remises à la Chancellerie d'Etat pendant l'année sous revue :

> 29 janvier 2021 : pétition « Non à la modification de la Jonction de Matran et à la route Marly-Matran » (1001 signatures) ;
> 26 mars 2021 : pétition au sujet de la révision de la loi sur le personnel de l'Etat de Fribourg « Non au licenciements facilités – Pour de réelles améliorations » (1076 signatures) ;
> 3 mai 2021 : pétition pour la mise en chantier immédiate du bâtiment de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg sur le site de la Tour Henri (2143 signatures) ;
> 4 mai 2021 : pétition « Covid-19 – une prime et des congés pour remercier les soignants et les personnes encadrantes » (1210 signatures) ;
> 11 juin 2021 : pétition pour un concept de mobilité douce, durable et adaptée dans le cadre du PAC Agrico de St-Aubin (1173 signatures) ;
> 25 août 2021 : pétition « Risque climatique : les cantons doivent responsabiliser la BNS » (75 signatures) ;
> 4 octobre 2021 : pétition en faveur du « Manifeste pour la dignité dans le canton de Fribourg » (4251 signatures).

1.8 Projets informatiques (SPI)

Une nouvelle extension de l'application Axioma, dénommée CliMo (Client mobile - CMI Sitzungen), a été mise en service. Elle permet, de manière sécurisée, la gestion des séances du Conseil d'Etat en ligne. Outre la consultation des divers points à l'ordre du jour, elle autorise également la modification des documents de séance, la prise de notes et le partage de ces éléments entre les membres du Conseil d'Etat, de la Chancellerie d'Etat et leurs proches collaborateurs-trices.

Le SPI assure le support pour tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat pour les applications suivantes : Axioma, GesCom et ATE/ATI. Avec son rôle d'« utilisateur-clé », il conseille et soutient tous les collaborateurs et collaboratrices des Services et secteurs de la Chancellerie d'Etat pour les applications Teams et Microsoft 365.

1.9 Secrétariat de cyberadministration

La mission fixée par le Conseil d'Etat au secrétariat de cyberadministration au travers de la stratégie de décembre 2014 est de moderniser l'accès aux prestations tout en mutualisant les frais d'investissements au sein de l'Etat. Cette stratégie concrétise la nécessité de permettre à la population et à l'économie de traiter leurs affaires importantes avec les autorités par voie électronique grâce aux technologies de l'information et de la communication.

1.9.1 Guichet virtuel de cyberadministration

Cette année, la version 6.0 du guichet virtuel comprenant des améliorations au niveau de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ainsi que l'inscription des personnes morales et institutions a été mise en production en fin d'année. La revue de l'expérience utilisateur en vue d'industrialiser le développement de prestations a également été un élément important de cette année 2021 et a conduit à la mise sur pied d'un Digital Styleguide. Il s'agit en quelque sorte d'un guide qui regroupe par exemple les étapes standardisées pour la création d'une prestation, les composants et leurs comportements ainsi que des exemples permettant à terme d'augmenter le nombre de fournisseurs de prestations de la solution intercantonale iGovPortal. La fonctionnalité de gestion des consentements a également été conceptualisée et sera mise en œuvre courant 2022. Au niveau technique, la transition vers l'architecture microservices se poursuit conformément aux projections. La version 6 a également finalisé les travaux permettant l'intégration du moyen d'identification électronique (MIE) pour le canton de Fribourg. Avec l'arrivée de la collaboration entre l'Etat et les communes dans le cadre du projet DIGI-FR, certaines modifications sont également en cours de développement afin de rendre l'expérience utilisateur adaptée tant aux communes qu'aux prestations de l'Etat.

1.9.2 Services de base

Les services de base représentent les fondements nécessaires aux prestations de cyberadministration. Ces briques de base permettent un développement mutualisé de la cyberadministration. L'année 2021 a permis la réalisation ou l'évolution des fonctionnalités des services de base suivants :

> frID : il est important de constater que la stratégie de simplicité lors de la création de comptes a été payante. Ce sont plus de 90'000 utilisateurs qui ont pu bénéficier des prestations du guichet en trois ans ;
> ePay : une évolution de la solution pour permettre l'intégration des paiements de prestations communales a été effectuée et testée avec succès ;
> eCase : le service de base de case management générique a pour vocation de pouvoir digitaliser rapidement un petit nombre de transactions d'un service de manière standardisée. Ainsi les prestations d'accréditations de journalistes, les commandes d'armoiries de famille ou le choix du plan d'épargne ont été réalisées à moindre coût et dans un délai rapide ;
> ePub : cet outil simple permet aux communes de mettre rapidement en place une prestation de cyberadministration a été réalisé. Ainsi il est possible pour chaque commune de mettre en place des prestations dès 2022 et à la suite des phases pilotes, et de traiter les demandes directement dans l'outil de publication. Ce service de base permet de renvoyer le document issu de la demande et d'y rajouter automatiquement un code QR d'authentification ;
> eInt : il permet la digitalisation de bout en bout entre la solution de gestion communale et le guichet virtuel. Certaines villes ou communes ayant déjà atteint ce niveau de maturité au niveau de la digitalisation, il est complémentaire au service de base ePub.

1.9.3 Prestations

Au niveau des prestations réalisées, elles comprennent des évolutions de prestations existantes. Durant la période sanitaire actuelle, nous avons pu vérifier que leur adoption était supérieure car la plupart des personnes devaient rester à domicile au moins durant certaines périodes clé. Le nombre d'utilisateurs et utilisatrices à également fortement augmenté et se situe actuellement à plus de 90 000 personnes actives. Cette année a permis au domaine des poursuites la mise en production des prestations de réquisition de poursuite et de gestion des poursuites. Les informations des Vignobles de l'Etat sont au même titre que les fiches et certificats de salaire, ou les informations internes à l'Etat, des prestations qui permettent de réduire notre empreinte environnementale et faire gagner un temps précieux aux services respectifs. La prestation des armoiries familiales permet de recevoir ce document sous forme numérique et les accréditations des journalistes permettent une demande 100 % digitale et plus efficace. Au niveau des prestations du domaine de l'éducation, une preuve de concept a pu être présentée avec succès à la direction. Les travaux de digitalisation n'étant pas encore achevés, l'intégration des prestations dans le guichet virtuel a été reportée d'au moins deux ans par la direction concernée.

Au niveau des communes, l'intégration de la prestation eDéménagementCH au sein du guichet virtuel a également grandement occupé les équipes cette année. En effet le canton de Fribourg a fait office de fer de lance pour les aspects de la protection des données et du consentement éclairés qui ont été intégrés dans la solution nationale. A la suite de ces travaux, les communes pilotes ont pu effectuer les premiers tests en octobre 2021 et les premières communes pilotes sont en production depuis le 1er décembre. Les premiers tests ont également été effectués avec la prestation des attestations de domicile par les communes pilotes et ont permis de mettre en exergue des potentiels d'harmonisation non techniques.

Au niveau du projet DIGI-FR, la feuille de route des prestations communales 2021–2026 présentée par le groupe prestations a été présentée à la CoCyb courant novembre et validée par le comité de pilotage puis le comité stratégique de DIGI-FR dans la foulée.

Certaines prestations comme celles de l'OCN ou du registre foncier ont été reportées dans l'attente de la mise à disposition des APIs des applications métier. La partie digitalisation revêt une importance capitale pour permettre la mise à disposition de prestations sur le guichet virtuel. Les services de base développés ces dernières années permettront de dynamiser leur mise à disposition.

1.9.4 Innovations

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'une solution de support des prestations de cyberadministration destinée à l'ensemble des 128 communes du canton. Cette solution actuellement en production avec les communes pilotes des prestations eDéménagement et de l'attestation de domicile fait ses preuves. Elle a été conçue de manière à pouvoir également être utilisée dans le cadre de la digitalisation, à savoir la gestion du parc informatique des communes.

1.9.5 Consultations

Avec la forte digitalisation de l'Etat engendrée par le programme Administration 4.0 du Conseil d'Etat et les démarches fédérales suite à l'adoption de la nouvelle stratégie de cyberadministration, la création de l'administration numérique suisse, le secrétariat de cyberadministration a participé à de nombreuses consultations au travers notamment de la Conférence des gouvernements cantonaux cette année à savoir :

> administration numérique suisse : projet d'optimisation du pilotage et de la coordination au sein de l'État fédéral ;
> loi fédérale sur l'e-ID ;
> loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités LMETA ;
> loi sur la cyberadministration ;
> ordonnance sur la digitalisation ;
> loi sur la publication des actes législatifs.

1.9.6 Commission de cyberadministration (CoCyb)

La CoCyb a siégé cinq fois en 2021. Elle a validé les orientations prises en terme technologique dans le cadre du guichet virtuel de cyberadministration ainsi que le budget à l'attention de commission informatique de l'Etat.

La commission a salué l'énorme travail réalisé ainsi que la collaboration intercantonale au sein de l'association iGovPortal.ch qui porte ses fruits.

Elle a pris acte du report des projets de l'EDU et du registre du commerce à une date ultérieure en raison de l'indisponibilité des ressources au niveau du service. Elle a débuté l'étude des prestations pour 2023.

Dans le cadre des collaborations cantonales et intercantonales elle a pris acte des avancées concrètes du projet DIGI-FR, notamment la feuille de route des prestations communales et la signature de l'accord cadre avec l'association des communes fribourgeoises qui permet de coordonner les démarches de cyberadministration avec les communes.

1.9.7 Coopération cantonale et intercantonale

Le secrétariat de cyberadministration a collaboré avec l'unité de planification informatique de la Confédération et la Chancellerie fédérale en vue de définir l'architecture informatique du futur nécessaire à la collaboration entre tous les échelons du fédéralisme. Il a également été sollicité afin de présenter le guichet virtuel et ses services de base en tant qu'exemple servant aux réflexions nationales en matière de portails de cyberadministration. A ce titre, il a participé à tous les ateliers qui ont mené à l'établissement de l'Agenda de la nouvelle structure administration numérique suisse.

Dans le cadre des collaborations intercantonales, notamment au sein de l'association iGovPortal.ch, le secrétariat de cyberadministration a pu, en collaboration avec les cantons membre et par diverses rencontres au niveau national, intéresser encore une fois de nouveaux cantons à la solution fribourgeoise de guichet virtuel ainsi qu'aux synergies qu'apporte l'association en matière de développement de prestations. Les cantons concernés devraient entrer officiellement dans l'association courant 2022.

1.9.8 Coopération avec les communes dans le domaine de la digitalisation (Projet DIGI-FR)

Au niveau cantonal, la collaboration entre le canton et les communes par le biais de l'Association des communes fribourgeoises a progressé à satisfaction. La démarche DIGI-FR a été présentée aux communes fribourgeoises lors d'un webinaire en début d'année. La majorité des communes étaient très convaincues ou convaincues par la démarche, ce qui a permis de continuer les travaux de mise à disposition des communes fribourgeoises du guichet virtuel et de ses services de base. Ensuite, une convention entre l'Etat de Fribourg et l'ACF a été signée et présentée en date du 7 juillet. Cette convention fixe le cadre de collaboration et de financement entre les communes et l'Etat. Le groupe prestation a pu réaliser une feuille de route et lancer les premières réalisations telles que eDéménagement et l'attestation de domicile. Les services de base comme l'outil de publication (ePub) qui permet à une commune de mettre en place des prestations de cyberadministration sans rien devoir installer chez elle ou eInt qui permet d'intégrer les ERPs communaux afin d'obtenir une digitalisation sans rupture de média ont été présentés aux fournisseurs de logiciels communaux et ont rencontré un franc succès. Une plateforme de support pour les 128 communes du canton et permettant de coordonner les informations et activités d'assistance à la population a également été mise en place et fait ses armes avec les premières prestations. Le Conseil d'Etat a également accordé un soutien financier aux communes pour leur permettre de continuer la mise en place des prestations courant 2022 le temps qu'une structure de financement puisse être mise en place par l'ACF.

1.10 Référentiel cantonal

La Chancellerie d'Etat poursuit sa collaboration active aux travaux permettant la mise en œuvre de la transformation numérique de l'Etat et de l'administration (conditions-cadre). Dans son rôle de coordinatrice de certains métiers, elle traite dans une optique transversale les besoins exprimés par l'ensemble des unités administratives partenaires en matière de gouvernance de données référentielles et certaines exigences sur les fonctionnalités des infrastructures techniques associées. Dans le domaine des échanges numériques de données, les impacts des évolutions en cours au niveau fédéral sont croissants et également suivis.

Les données de base nécessaires à toute administration font l'objet de traitements systématiques. Les attentes des citoyennes et citoyens liées à la réutilisation systématique des données qualifiées disponibles à l'Etat (« once only »), sont prises en considération et feront l'objet d'une mise en œuvre concrète dans le cadre de l'interfaçage du guichet virtuel avec le Référentiel cantonal. La Chancellerie d'Etat traite avec diverses autorités l'évolution des bases légales, poursuit le suivi règlementaire ainsi que les questions de conformité en collaboration avec l'ATPrD et les partenaires prévus dans l'organisation. Pour toute information générale sur le programme se référer à : https://www.fr.ch/vie-quotidienne/demarches-et-documents/le-referentiel-cantonal. Le Conseil d'Etat a confirmé la poursuite de la mise en œuvre en vue de la mise en exploitation.

1.10.1 Coordination avec de nombreux partenaires et autorités

Depuis cette année, le conseiller digital de l'Association des communes fribourgeoises (ACF) est régulièrement tenu au courant des observations liées à l'intendance des données dans le cadre de la collaboration initiée (démarche DIGI-FR). Six communes pilotes ont également été intégrées aux réflexions et processus d'intendance. Leurs préposé-e-s au contrôle des habitants participent dorénavant aux tests et demandes d'amélioration du système.

La Direction des finances (DFIN) et ses unités administratives subordonnées engagées dans le programme contribuent aux exigences en étroite collaboration avec l'équipe projet du SITel et celle de son secteur digital. L'Administration des finances (AFin) et le Service cantonal des contributions (SCC) sont impliqués directement. Des études sont menées en vue de l'alignement de leurs registres. Après la mise en production du référentiel des nomenclatures, suite aux adaptations de la Loi sur la cyberadministration (LCyb) entrées en vigueur en 2021, ces démarches ont permis au SITel de développer une seconde plateforme. Celle-ci contient les données des personnes physiques et les mécanismes attendus pour assurer l'intendance des données personnelles. Des chargements de données en provenance de FriPers ont été initialisés au SITel avec des contrôles qualité étendus. Malgré les contraintes spécifiques au Covid, les premiers tests métiers (organes et utilisateurs autorisés selon des rôles spécifiques) ont été menés sur les fonctionnalités essentielles. L'équipe projet a apporté avec la meilleure agilité possible les correctifs attendus. La gestion des autorisations et les contraintes sécuritaires ont occupé une place prépondérante au cours de cette année.

La Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), en particulier son Service de la statistique (SStat), a poursuivi son fort engagement. Ce dernier a étendu ses travaux en lien avec l'identification unique des personnes aux unités administratives qui désirent rapidement bénéficier d'un accès aux prestations du Référentiel cantonal. Nombre d'analyses de la qualité de données sectorielles sont menées avec la tenue de tableaux de bord. Cela permet de suivre au fil du temps l'amélioration de la qualité et de la réponse aux normes applicables. L'ensemble des partenaires et contributeurs prévus bénéficient de ce soutien spécialisé avec des demandes croissantes émanant d'autres unités administratives de l'Etat qui s'impliquent toujours davantage dans la maintenance de leurs registres de données.

Dans le cadre des attributions du Comité qualité des données référentielles, la collaboration et le rappel des bonnes pratiques ont été étendus dans les analyses des données des contrôles des habitants, avec un gros travail sur les règles de qualité applicables pour assurer l'harmonisation. L'implication de l'intendant du Référentiel cantonal dans le contrôle et suivi des processus ainsi que dans le soutien aux métiers est déterminante. Il reste fortement engagé dans la validation des spécifications et de leurs implémentations dans la plateforme. A noter également l'intégration dès l'été de la préposée du Service du registre du commerce dans les projets touchant aux entreprises en vue de réalisations concrètes à fin 2022.

1.10.2 Données officielles de la personne

Pour répondre aux attentes de normalisation et à celles du Conseil d'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de la cyberadministration, d'autres Directions et autorités ont apporté un soutien marqué aux démarches de gouvernance centrale. Le partenariat avec la DICS et Fritic se poursuit avec une participation active au programme. De nouvelles procédures liées à la donnée « officielle » ont été établies, sous l'égide du SPoMi, du SAINEC et de l'Office de l'état civil cantonal. Les communes du canton, par leurs préposé-e-s au contrôle des habitants collaborent activement aux traitements de leurs divergences entre les données officielles UPI et celles contenues dans les registres communaux. Un contrôle plus généralisé des données d'identification enregistrées dans les administrations a été effectué dès le deuxième trimestre 2021 et se poursuivra. Le but est de s'assurer que les informations personnelles traitées, notamment celles conservées dans le Référentiel cantonal, correspondent aux données officielles, à celles de l'état civil et du système d'information central sur la migration.

2 Service de législation (SLeg)

Chef de service : Luc Vollery

2.1 Activités

2.1.1 Travaux législatifs

Dans ses tâches d'appui à l'élaboration de la législation spéciale, le SLeg a notamment :

> examiné plus d'une trentaine de projets législatifs (parfois à deux reprises, la pratique de la pré-consultation ayant tendance à se développer dans certaines Directions) et fait part de ses observations et propositions à la Direction concernée ;
> apporté son soutien aux Directions concernées dans la préparation de leurs projets législatifs liés à la pandémie de coronavirus ;
> collaboré à l'élaboration de projets d'actes législatifs dans divers autres domaines, soit par contacts bilatéraux avec les Directions soit au sein de groupes de travail, avec notamment des propositions rédigées pour de gros dossiers tels que la législation sur les amendes d'ordre, le projet de loi sur la mobilité, la modification de la législation sur l'exercice des droits politiques, la révision totale de la loi sur l'aide sociale ou la révision de la législation sur les marchés publics ;
> assuré le soutien des personnes qui, dans les Directions, rédigent ou saisissent leurs projets législatifs dans l'application de gestion de la législation, assisté directement à de nombreuses reprises ces dernières dans leurs travaux et fourni une formation de base à plusieurs d'entre elles ;
> poursuivi les travaux de révision du manuel d'utilisation de cette application et des directives de technique législative, en vue notamment d'assurer la coordination entre ces deux documents ;
> fourni régulièrement aux Directions et services des renseignements sur des questions de technique législative et de légistique (p. ex. en lien avec le droit intercantonal).

Le SLeg a en outre à nouveau exercé une activité intense dans le domaine de l'élaboration de la législation générale. Il a en particulier :

> apporté son concours à la commission parlementaire chargée des travaux de révision de la loi sur le Grand Conseil (dossier débuté en 2020 et toujours en cours) ;
> repris les travaux de mise au point du projet de révision totale de la loi sur la protection des données, pour lesquels il assume à la fois la direction du groupe de travail (lequel comprend des représentants et représentantes de l'ATPrD, des Directions, des communes et du SITel) et la fonction de chef de projet (préparation des propositions à l'intention du groupe de travail) ;
> participé aux séances du groupe de travail constitué sous l'égide de la DFIN et qui a pour but la mise sur pied d'une réglementation sur la sécurité de l'information ;
> élaboré des propositions de modification de la loi sur la publication des actes législatifs, avec notamment pour objectif la simplification et l'amélioration des processus de publication (avant-projet mis en consultation fin avril) ;
> procédé, dans ce même souci de simplification et d'amélioration de processus internes, à un réexamen des règlements relatifs à l'élaboration et à la publication de la législation (étude préliminaire).

Enfin, le SLeg tient à jour un état des projets de lois de la législature et dresse chaque année, pour le rapport d'activité du Conseil d'Etat et pour son bilan de législature, l'état de réalisation des projets législatifs énoncés dans le Programme gouvernemental. Il est en outre parfois impliqué dans le travail de traduction de projets législatifs et coopère dans ce domaine avec les traducteurs et traductrices de la Chancellerie d'Etat et, au besoin, des Directions.

2.1.2 Diffusion de la législation

Dans le domaine de la diffusion de la législation, le SLeg a finalisé, en collaboration avec la Chancellerie d'Etat, la réorganisation des tâches de contrôle et de publication de la législation cantonale. Cette réorganisation, intervenue dans le contexte du départ à la retraite simultané des deux responsables de ces tâches, a abouti à la dissolution du « Secteur Publications officielles » de la Chancellerie d'Etat, au transfert de tout ce qui concerne le ROF au SLeg et à la réunion en son sein de l'ensemble des activités de publication de la législation.

Ces changements importants s'accompagnent d'une révision des différents processus de gestion et de publication des projets et des actes législatifs, ainsi que de l'ensemble des informations complémentaires nécessaires à cette publication (entrées en vigueur, approbations, rectifications, adaptations terminologiques, modalités de publication de certains actes particuliers, etc.). Cette révision est en cours et demande un gros investissement de la part des nouveaux responsables de la publication de la législation.

Dans ce même domaine, le SLeg exerce également les activités suivantes :

> il mène chaque année de nombreux échanges avec le fournisseur de l'application informatique servant à la saisie et à la gestion des actes législatifs (LexWork Advanced) ainsi qu'avec les autres cantons qui utilisent celle-ci, en vue d'assurer la mise à jour et l'évolution régulière du système ;
> il veille à l'implémentation des nouvelles fonctionnalités qui sont développées régulièrement pour cette application ;
> il tient à jour un guide de gestion de la BDLF et de publication des actes ;
> après avoir collaboré avec le « Secteur Publications officielles » de la Chancellerie d'Etat jusqu'à la fin juin pour la gestion du ROF, il assume désormais la responsabilité principale de cette tâche qui recouvre, outre la publication proprement dite des actes, diverses activités telles que : le contrôle formel (sur les plans légistique et linguistique) des actes ; la coordination avec le Secrétariat du Grand Conseil, les Directions et le « Secteur Traduction » de la Chancellerie d'Etat ; la préparation des actes pour transmission à la presse ; le suivi des délais référendaires et la promulgation des lois et décrets ; ou encore la publication des informations complémentaires relatives aux actes ;
> il assure également la mise à jour en continu du RSF ;
> il fournit régulièrement des renseignements sur la législation fribourgeoise, son historique et ses travaux préparatoires ainsi que sur la manière de consulter efficacement les documents y relatifs sur Internet.

2.1.3 Conseils juridiques et activités scientifiques

Dans ses activités d'avis, de conseil et de recherche juridiques, le SLeg :

> a rendu plusieurs avis de droit détaillés ainsi que de nombreux autres avis, rapports et renseignements juridiques à l'intention de la Commission des finances et de gestion, du Secrétariat du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale dans des matières très variées, avec un accent particulier sur les domaines de l'équilibre budgétaire, du referendum financier, des droits politiques, de la langue de l'agglomération, du droit d'accès aux documents et des relations entre protection des données et cyberadministration ;
> a poursuivi les discussions avec le SITel, le Secrétariat de cyberadministration et le responsable de la gouvernance des données auprès de la Chancellerie d'Etat sur les nombreuses questions organisationnelles et juridiques que soulèvent les projets liés à la digitalisation et à la cyberadministration, en particulier l'établissement du référentiel cantonal données de personnes, organisations et nomenclatures ;
> est représenté dans plusieurs organes chargés des questions liées à cyberadministration (Commission de cyberadministration, groupe de travail intercantonal des juristes de la cyberadministration, groupe de travail chargé d'examiner les questions juridiques soulevées par le référentiel cantonal) et a eu l'occasion d'exposer devant la Conférence suisse sur l'informatique la politique et la technique législatives du canton de Fribourg en matière de développement de la cyberadministration ;
> est représenté également au sein du Forum de législation mis en place par la Confédération ;

> a participé à la rédaction d'un projet de réponse à un instrument parlementaire et à la préparation d'un projet d'arrêté sur le remplacement des personnes représentant l'ACF au sein des commissions et groupes de travail de l'Etat pour la fin de la période administrative en cours ;
> a examiné pour la Chancellerie d'Etat et les Directions diverses questions juridiques en relation avec l'épidémie de coronavirus ;
> collabore avec la Revue fribourgeoise de jurisprudence (RFJ), au comité de laquelle il est représenté et à laquelle il apporte son soutien pour la publication des différents numéros et du répertoire annuel.

Par ailleurs, deux collaborateurs du SLeg ont publié des contributions en lien avec des questions discutées au sein du service (Lucien Hürlimann, La jurisprudence en matière de contestation des décisions collectives et l'arrêt du Tribunal cantonal du 7 décembre 2020, RFJ 2020 p. 267 ss ; Michael Montavon, Sécurité des dossiers médicaux informatisés des patients de l'hôpital fribourgeois – Commentaire de l'arrêt du Tribunal cantonal du 9 juin 2021, RFJ 2021 p. 31 ss). En outre, Michael Montavon a obtenu le titre de docteur en droit avec une thèse fondée en bonne partie sur les expériences et les recherches faites dans le domaine de la cyberadministration au sein de l'administration cantonale (Cyberadministration et protection des données – Étude théorique et pratique de la transition numérique en Suisse du point de vue de l'État, des citoyen-ne-s et des autorités de contrôle, Fribourg 2021) ; il a également eu l'occasion de donner des heures d'enseignement sur cette matière dans le cadre du cours de Master « Droit de l'organisation de l'Etat » du Professeur Adriano Previtali (Université de Fribourg).

2.2 Evénements particuliers

Le SLeg a instruit les différents recours au Conseil d'Etat déposés contre les deux votations fédérales relatives à la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de Covid-19 (loi Covid-19).

Sur le plan de la gestion administrative, le SLeg :

> s'est vu attribué 0,6 EPT supplémentaires pour assurer la gestion du ROF (transfert depuis le « Secteur Publications officielles » de la Chancellerie d'Etat) ;
> a engagé, suite au départ à la retraite des titulaires, deux nouveaux responsables de la BDLF qui doivent exercer en commun l'ensemble des tâches liées à la diffusion de la législation afin de pouvoir garantir en tous temps leur bonne exécution ;
> a poursuivi les travaux de réorganisation de sa bibliothèque : reprise du système de catalogage de la Bibliothèque cantonale et universitaire et épuration d'une partie des ouvrages ;
> a fait face durant l'année à des absences de personnel importantes qui ont nécessité l'engagement temporaire d'un juriste à temps partiel pendant plusieurs mois.

La pandémie de coronavirus a eu à nouveau un certain impact sur les activités du SLeg, avec des dossiers consacrés spécifiquement à ce thème, la nécessité d'organiser assez largement le travail à domicile et le frein mis à certaines activités, notamment la participation à des formations ou conférences intercantonales.

3 Service d’achat du matériel et des imprimés (SAMI)

Chef de service : Gilbert Fasel

3.1 Activités

Le SAMI est responsable de l’approvisionnement des fournitures, du matériel de bureau administratif et technique, des appareils de bureau ainsi que des imprimés pour l’ensemble des services de l’Etat. Il est en charge de réaliser, au moyen de ses propres infrastructures, les travaux de prépresse, d’impression, de reliure et de numérisation. Le Service propose également ses services d’acquisition, de logistique et de gestion de produits imprimés aux institutions subventionnées par l’Etat.

3.2 Secteur des achats

Le chiffre d’affaires global du Service a atteint 4 421 413 francs, soit une augmentation de 8 % par rapport à l’année 2020. Le nombre des commandes traitées a diminué (moins 4,93 %) pour s’établir à 1330 unités. Les factures comptabilisées ont représenté 2204 pièces, soit une contraction de 13 %. Ces valeurs concernent l’ensemble des fournitures de bureau (sans le mobilier), les mandats d’impression, le matériel de vote et les montants dédiés à la maintenance des équipements. Cette progression du chiffre d’affaires indique le retour à une certaine normalité après les incertitudes du début de la pandémie. L’effet de rattrapage se chiffre à plus de quatre cent mille francs. La fluctuation des ratios « commandes et factures » dépend principalement des besoins clients.

Le projet OPI E « Optimisation du parc d’impression des écoles du secondaire 2 » a débuté en janvier après avoir été publié dans la FO en décembre 2020. Il est le fruit d’une collaboration SITel–SAMI sur le même modèle que celui utilisé pour le remplacement des imprimantes de l’administration. L’adjudicataire est une PME de la place et le software est de la même marque que celui utilisé dans le périmètre de l’administration. La planification de détail a été achevée en février et les premiers établissements ont été livrés durant les vacances de Pâques. En deuxième partie d’année, les déploiements ont été ralentis en raison de problèmes de livraisons. En effet, la perturbation des flux logistique mondiaux et les ruptures de stock au niveau des semi-conducteurs impactent les délais de livraison des périphériques. Pour les commandes finalisées après les vacances d’été, il faut prévoir au minimum six mois avant de recevoir les composants qui permettront l’assemblage des machines. Ce projet permettra, une réduction des coûts, une confidentialité accrue pour les utilisateurs ainsi qu’une amélioration de l’empreinte carbone.

Le service a participé aux diverses réunions de la commission en charge de l’harmonisation du matériel informatique pour les établissements du secondaire 2. Celle-ci est animée par le Centre de compétences Fritic et est composée de deux représentants du secondaire 2, l’OCMS, le SITel et le Sbat forment les autres participants au groupe de travail. L’objet du contrat-cadre initial est l’acquisition d’écrans Sony et de projecteurs Epson pour les établissements scolaires et l’administration. Les prestations d’acquisitions négociées lors de l’appel d’offres public initial ont été élargies par l’introduction de produits supplémentaires (2 modèles de caméra), des prestations de maintenance et la possibilité d’obtenir du matériel en prêt. Un avenant est à disposition des établissements qui souhaitent bénéficier de ces nouvelles possibilités. Le chiffre d’affaires inhérent à ce contrat-cadre représente environ cinq cent mille francs.

Les marchés du papier et des enveloppes destinées à l’administration et aux scrutins sont restés inchangés. Les contrats-cadres portent sur une durée de quatre ans. Aucune adaptation n’a été nécessaire durant la période. La qualité du papier est restée la même. L’Etat se veut d’être exemplaire et continue d’acheter le Refutura pour l’ensemble de ses publications. Un papier blanc, 100 % recyclé et labellisé Ange bleu, sans chlore ni azurants optiques. Il est fabriqué dans le Tyrol autrichien. La consommation annuelle pour l’ensemble de l’administration, le secondaire 2 et les établissements de la Haute école spécialisée a représenté 394 palettes, soit une augmentation de 1,5 % (388 palettes en 2020).

Le chef du service a coopéré aux divers comités de pilotage « Développement durable et Climat ». Il a également participé au lancement du projet de révision du plan cantonal des déchets.

Le service assume la responsabilité d'un apprenti technologue en impression ; il terminera sa formation en 2022.

3.3 Travaux d'impression réalisés en interne et mandats sous-traités

Les volumes des impressions réalisées en interne ont été proches de ceux réalisés avant la pandémie. Le nombre de copies a dépassé les cinq millions pour atteindre le chiffre de 5 221 940. Soit 19,20 % d'augmentation par rapport à 2020. Cette donnée équivaut à 1049 commandes. Le chiffre d'affaires du secteur représente un montant facturé de 621 610 francs (529 000 francs en 2020). Ces chiffres s'expliquent, d'une part, par un effet de rattrapage, d'autre part, par les nombreuses productions réalisées pour les centres de vaccination et de traçage. De plus, l'imprimerie a pu compter sur quelques nouvelles publications : le bulletin du personnel de la Police cantonale et une série de manuels d'étude pour l'OCMS.

L'année fut jalonnée par l'élaboration de diverses publications : rapports d'activités, projet de budget, budget, comptes, annuaire statistiques, bulletins d'information du Conservatoire et de la Police cantonale ou encore le volumineux magazine de l'école de couture ARZA destiné à remplacer le traditionnel défilé annulé pour des raisons sanitaires. Les piques d'activités sont restés les mêmes : la confection des supports didactiques pour le Service catholique de la catéchèse et du catéchuménat au début de l'année, les manuels d'étude pour l'enseignement du degré secondaire 2 académique et professionnel durant la période estivale. Les élections cantonales ont également nécessité un travail supplémentaire. Notamment la concrétisation de plusieurs appels d'offres ; mandants qui ont tous été attribués aux imprimeries du canton. L'hôpital ainsi que certains établissements cantonaux (ECAB, TPF, ECAS, OCMS, CPPEF) ont également utilisé les services de l'imprimerie interne.

Les travaux de prépresse sont restés stables. On distingue les réalisations comprenant une ou quelques pages, par exemples des cartes ou des invitations, des réalisations plus conséquentes nécessitant des ressources externes. C'était le cas pour la réalisation du bilan de la législature où un important travail de recherche, traitement de photos et retouche de pictogrammes a été effectué en collaboration avec le bureau de l'information et une agence de communication externe. Le secteur a été également sollicité pour des conseils graphiques, des questions en lien avec l'identité visuelle ou encore la mise à disposition de modèles ou de logotypes.

3.4 Travaux de reliure et de numérisation

Ci-après, les principaux travaux réalisés au sein de la reliure :

> la restauration de treize registres pour le Registre foncier de la Sarine ;
> l'assemblage de quarante-quatre journaux pour les archives de l'Etat ;
> la confection d'une série de coffrets de protection pour les protocoles du Conseil communal de la Ville de Fribourg ;
> la reliure de cent six minutaires pour le compte d'études notariales cantonales ;
> la confection de quatre cent vingt-cinq reliures classiques pour les différents services de l'administration ainsi que cent cinquante-quatre emboîtages classiques et la réparation d'une dizaine de volumes pour les principales bibliothèques cantonales.

Concernant les activités de numérisation pour le compte des divers registres fonciers, le secteur a principalement travaillé pour le Registre foncier de la Gruyère et de la Singine. Au total, 35 585 prises de vues ont été réalisées, soit le traitement de 9460 fichiers. En comparaison avec l'année 2020, cela représente une diminution de 3,15 %.

3.5 Fournitures de matériel de bureau et logistique

Le secteur emploie 1,5 EPT. Il a assumé la responsabilité des acquisitions et de la distribution des fournitures auprès de l'ensemble des services de l'Etat.

Depuis le début de la pandémie, le secteur est également responsable de la distribution du matériel de protection individuelle. La demande a été particulièrement forte lors de la reprise de janvier. Sur l'ensemble de l'année, plus d'un million trois cent mille masques et vingt-six mille litres de solution hydro-alcoolique désinfectante ont été livrés à l'administration et aux écoles. Le service a profité du déstockage de la pharmacie de l'armée pour acquérir gratuitement deux conteneurs IBC de mille litres chacun. Ceux-ci ont été transvasés en récipients de 10 litres avec l'aide de la protection civile. La réserve de solution hydro-alcoolique désinfectante fabriquée par le groupe

pharmaceutique UCB au début de la pandémie est maintenant utilisée. En décembre une commande de trois mille litres a été passée afin de couvrir les besoins de la reprise.

L'adaptation de l'assortiment d'articles du SAMI s'est poursuivie. En juillet, le secteur a repris la distribution des accessoires et du petit matériel informatique ; travail jusque-là effectué par le SITel. Ces deux nouveaux groupes de produits viennent étoffer l'offre des fournitures existantes. A court terme, l'idée est que ces nouveaux produits (casques audio, claviers, souris, stations de base type HP, adapteurs, câbles, etc.) compensent les futures et inévitables diminutions de matériel de classement et d'écriture dues à l'évolution des techniques de travail. A noter que pour l'instant, cette extension des prestations a pu se faire sans ressources supplémentaires. Le transfert du stock a permis de disposer de suffisamment de produit pour une grande partie de l'année. Les premières commandes de réassortiment ont été effectuées en automne. Le concept est de renforcer le canal de distribution du SAMI plutôt que chacun dispose de sa propre infrastructure de livraison. Pour les livraisons, le secteur a été épaulé par les artisans de la reliure et de l'imprimerie.

Les logisticiens ont traité 2845 commandes par le biais du shop SAMI-Intranet. En comparaison avec l'année 2020, la progression est de plus 16 %. Cela équivaut à un montant de 988 320 francs. L'inventaire annuel des produits a eu lieu en décembre. A cette date, la valeur du stock de fournitures était de 317 244 francs, soit 41 157 francs de plus qu'en 2020 (sans le stock du matériel de protection). Cette hausse est due à la reprise du stock des accessoires informatique du SITel. Durant cette année, l'équipe logistique n'a pas accueilli d'apprenti-e ; toutefois, cette possibilité persiste pour l'avenir. Les livraisons effectuées sur l'ensemble du territoire cantonal ont généré un parcours de plus de douze mille kilomètres.

3.6 Chiffres clés 2021

	2021	2020	Ecart
Nombre de commandes SAP-MM	1 330 commandes	1 399	- 69
Nombre de factures fournisseurs	2 204 factures	2 535	+ 331
Montant des mandats confiés aux entreprises CA (Impression, fournitures, équipements)	4 421 413 francs	4 094 071	+ 327 342
Produits stockés, approvisionnés et distribués	656 articles	632	+ 24

Production interne

	2021	2020	Ecart
Impression numérique (Format A4 et A3)	5 221 940 pages	4 381 009	+ 840 931
Ouvrages reliés	425 exemplaires	410	+ 15
Documents numérisés au SAMI	35 585 pièces	36 743	- 1 158

4 Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

Archiviste cantonal : Alexandre Dafflon

4.1 Organisation et bases légales

Fin 2021, les AEF sont dotées d'un effectif de 7.4 EPT. Le 1er février 2021 est arrivé le nouvel archiviste cantonal adjoint. Le 1er août 2021, le collaborateur du Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) chargé de travaux de numérisation a été directement intégré à l'équipe des AEF. Ces dernières ont pu bénéficier de la contribution de nombreuses forces d'appoint (apprenti-e-s, stagiaires, civilistes, jeunes demandeur-se-s d'emploi, bénéficiaires de programmes de réinsertion professionnelle). Les AEF accueillent un collaborateur scientifique à 100 % engagé par le Service de la justice (SJ), qui assure les travaux d'archivage pour le Pouvoir judiciaire, et une collaboratrice scientifique à 60 % engagée par la Police cantonale (POL). Un civiliste a été mis à la disposition de la Chancellerie

d'Etat afin de préparer un versement d'archives (40 jours de travail). Dès la mi-octobre 2021, la documentaliste des AEF a été mise à la disposition de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), afin d'assurer l'archivage des dossiers de la Conseillère d'Etat, directrice.

La mise en œuvre de la législation sur l'archivage s'est poursuivie en 2021, avec un accent sur la mise en place de plans de classement et de gestion au sein des différents secteurs de la Chancellerie d'Etat. Ces travaux ont été assurés par l'archiviste cantonal adjoint et la documentaliste. Le projet de directives d'archivage et d'un guide à l'attention des services a été repris par le nouvel archiviste cantonale adjoint.

4.2 Bâtiments et équipements

Le nouveau dépôt provisoire des Arsenaux 19 a permis d'accueillir de nombreux versements et d'y transférer des fonds depuis le siège des Arsenaux 17, afin d'améliorer le stockage des fonds anciens. Ces derniers ont été transférés au sous-sol du siège des AEF, ce qui constitue une amélioration sensible de leur sécurité et de leurs conditions de conservation. Le nouveau dépôt provisoire, qui est déjà rempli à 60 %, ne pourra cependant pas être utilisé de manière durable, car le propriétaire a rendu publics ses projets immobiliers dans le quartier et le bâtiment des Arsenaux 19 devrait être démoli dans les prochaines années. Il en est de même du dépôt des AEF dans l'ancien Arsenal cantonal (Arsenaux 16), voué à la démolition en 2025. Ces faits rendent d'autant plus nécessaire la réalisation du projet de Stockage interinstitutionnel cantonal (SIC), qui devrait voir le jour sur une parcelle appartenant à l'Etat, à Givisiez. Dans l'attente de la livraison du SIC, une solution transitoire devra être trouvée par le Service des bâtiments de l'Etat (SBat).

Dans la perspective du SIC, les AEF ont établi la liste des fonds patrimoniaux qui devraient être prioritairement stockés dans un abri de protection des biens culturels prévu dans le projet. Les besoins des AEF en la matière exigent un dépôt de protection spéciale de 310 m^2.

4.3 Prestations et activités

4.3.1 Informatique et nouvelles technologies

Le projet *scopeXplore* a été lancé en 2021. Il s'agit d'implémenter un module permettant la mise en ligne et la consultation par le public de grandes quantités d'images numériques. Les AEF se sont lancées dans ce projet pilote pour le fournisseur, ce qui a eu pour conséquence des retards dans la mise en fonctionnement de l'outil. Ces retards ont été mis à profit pour intensifier la rétro-numérisation de fonds entiers, ce qui permettra d'accroître le volume des images insérées dans *scopeXplore*.

Les travaux de numérisation se sont donc poursuivis par le scannage de plusieurs séries importantes : les volumes de l'état civil (3700 volumes, 18762003), les *Bulletins officiels des lois du Canton de Fribourg* (340 volumes, 1803-2001) et les plans du cadastre cantonal. Les travaux de numérisation en 2021 représentent plus de 70 000 images. Les AEF ont en plus livré aux utilisateurs des archives et aux services de l'Etat 83 266 scans commandés. Les postes de consultation à disposition en salle de lecture renferment, fin 2021, 278 000 documents numériques.

Le projet Novarc d'archivage numérique à long terme a poursuivi son cours. La phase de conception de la plateforme d'échanges a été quelque peu allongée, dans deux buts : améliorer la couverture fonctionnelle en soutien aux unités administratives et rendre les processus plus autonomes afin d'éviter des surcharges de travail pour les AEF. Il a été décidé de baptiser la plateforme d'archivage numérique du nom de *FriArc*. Elle devrait entrer en production dans le courant de l'année 2022.

Dans le domaine de la cyberadministration, les AEF ont intégré la possibilité de commander des armoiries de famille sur la plateforme de l'Etat de Fribourg. Cette initiative s'intègre dans la stratégie informatique des AEF qui poursuivent l'objectif d'offrir leurs prestations au public sous forme de services en ligne.

4.3.2 Relations avec les producteurs d'archives

39 (33 en 2020) entités de l'administration ont fait l'objet de 121 (85 en 2020) visites ou séances de travail. L'état des lieux général de l'archivage, lancé en 2019, a été stoppé par les mesures de sécurité sanitaire et le travail s'est principalement concentré sur la Chancellerie d'Etat et les instances du Pouvoir judiciaire. 31 (44 en 2020) autres

collectivités publiques ou particuliers ont fait appel aux conseils et avis des AEF, pour un total de 42 (52 en 2020) séances et visites. Les relations ont été particulièrement intenses avec le Conseil exécutif de la Corporation cantonale ecclésiastique catholique (rédaction d'une directive sur les archives paroissiales).

Les AEF ont transmis 380 dossiers (325 en 2020), principalement aux instances du Pouvoir judiciaire (154), au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) (104) et au Service de la population et des migrants (SpoMi) (122).

4.3.3 Accroissement des fonds d'archives et de la bibliothèque

Les fonds des AEF ont augmenté de 561 ml, 373 provenant de la sphère étatique et 188 provenant d'autres collectivités publiques ou de personnes privées. L'ensemble des fonds s'établit à 17 407 ml à la fin de l'année 2021. La bibliothèque des AEF s'est enrichie de 272 (330 en 2020) nouveaux titres, catalogués par les soins de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) sur la plateforme SLSP des bibliothèques universitaires et scientifiques de Suisse.

Accroissement des fonds conservés par les AEF, en mètres linéaires :

Provenance	2021	2020	2019
Etat de Fribourg	373	204	116,1
Autres collectivités et personnes privées	188	70,5	33,9
Total	**561**	**274,5**	**149**

4.3.4 Travaux de classement et d'inventaire

26 fonds et versements (24 en 2020) ont été entièrement répertoriés et intégrés dans la base de données informatique. On mentionnera particulièrement l'important fonds de la Direction de l'intérieur (1804–1898). D'autres fonds sont en cours de traitement : Direction des cultes, Service des bâtiments, Police cantonale, instances du Pouvoir judiciaire, Etablissements de Bellechasse, Professeurs de l'Université, ainsi que les fonds anciens du couvent des Augustins, de l'abbaye d'Hauterive, du bailliage de Gruyères et de la famille Praroman.

4.3.5 Conservation et restauration de documents

Ont été confiés à des restaurateurs professionnels 28 parchemins et papiers du fonds des Augustins, 8 documents du fonds de la famille Praroman, un parchemin du fonds de Payerne, un parchemin du fonds des Anciennes Terres et un dossier et 4 plans du fonds du Service des ponts et chaussées.

4.3.6 Service au public et communication

6021 (6005 en 2020) documents et dossiers ont été consultés par 344 (366 en 2020) lecteurs et lectrices représentant 1194 (1695 en 2020) passages journaliers. Contrairement à 2020, les AEF n'ont pas fermé leurs portes à cause de la pandémie, mais elles ont dû limiter de moitié le nombre de lecteurs et lectrices présents simultanément dans les salles de lecture. Le maintien de l'ouverture, moyennant un strict respect des mesures de sécurité sanitaire, a été apprécié de la clientèle des AEF. Cela a permis de ne pas prétériter les recherches en cours, en particulier celles des étudiants et des scientifiques. Les AEF ont délivré 171 (108 en 2020) croquis d'armoiries familiales à des particuliers.

Les recherches en faveur des personnes victimes de mesures coercitives se sont poursuivies en 2021 : 22 nouvelles demandes ont été enregistrées, 63 réponses envoyées et 33 dossiers demeurent en attente à la fin 2021. Les AEF ont accueilli 15 groupes (14 en 2020) pour des visites guidées et présentations, soit 229 personnes (217 en 2020). Les visites ont été organisées de manières à respecter les normes sanitaires en vigueur. En 2021, les AEF ont entamé une communication sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Au total, 23 nouvelles ont ainsi été diffusées, en lien avec l'actualité ou des sujets historiques fribourgeois.

4.3.7 Activités culturelles et scientifiques

Les AEF ont prêté des documents au Musée Gutenberg de Fribourg pour l'exposition « Les Fribourgeoises sortent de l'ombre ! », consacrée à l'histoire des femmes à Fribourg, réalisée par des élèves de 10H, qui s'est tenue du 2 juillet au 19 septembre 2021. Les AEF ont également prêté à la Fondation Abegg, à Riggisberg (BE), un sac en cuir aux

armes du pape et de l'empereur (AEF, bourses d'archives, 15) pour restauration, et 3 parchemins de l'abbaye d'Hauterive pour analyse.

Le projet d'édition de procès en sorcellerie fribourgeois (XV^{e}–XVIII^{e} siècles) est entré dans sa phase finale de rédaction. La publication, dans la collection des « Sources du droit de la Suisse », est prévue pour le printemps 2022. Ce projet a donné lieu à plusieurs présentations dans le public et dans les médias. Le projet suivant, consacré aux Livres des serments, est d'ores et déjà organisé et financé.

En décembre 2021 est sorti l'ouvrage collectif *La fabrique de mémoire. Histoire des Archives de l'Etat de Fribourg* (Neuchâtel : éditions Alphil, 2021, 351 p.). C'est l'aboutissement d'une aventure commencée il y a dix ans. L'ouvrage, abondamment illustré, retrace sept siècles d'histoire de ce qui est devenu les Archives de l'Etat.

Un collaborateur scientifique universitaire a donné deux cours semestriels, l'un à l'Université de Lausanne, l'autre à celle de Fribourg. Les AEF collaborent étroitement avec les autres services patrimoniaux de l'Etat, notamment au sein du Groupe Patrimoine, qui s'est réuni à trois reprises en 2021. C'est dans ce groupe qu'a émergé un projet commun de digitalisation des fonds documentaires conservés par les différents services et institutions. Le projet « Digifonds » devrait se développer dans les prochaines années. Les collaborateurs et collaboratrices des AEF collaborent également avec les musées et bibliothèques du canton, les sociétés savantes et culturelles.

5 Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM)

Président de la Commission : Laurent Schneuwly
Préposée cantonale à la transparence : Martine Stoffel
Préposée cantonale à la protection des données : Florence Henguely
Médiatrice cantonale : Annette Zunzer Raemy

5.1 Activités

Les activités de l'Autorité regroupent les tâches propres à la transparence, à la protection des données et nouvellement aussi à la médiation administrative. Elles découlent respectivement de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents (LInf), de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD) et de la loi du 25 juin 2015 sur la médiation administrative (LMéd). Bien qu'intégrée administrativement dans l'Autorité depuis le 1er janvier 2022, le rapport d'activité 2021 de l'Autorité comprend déjà la partie de la médiation administrative, puisqu'il est adressé ensemble au Grand Conseil et que la conférence de presse annuelle est commune.

Le rapport d'activité de l'Autorité est édité dans le courant du mois de mai. Il sera consultable, dans le même délai, sur le site Internet : Rapports d'activité | État de Fribourg.

6 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres de charges		Comptes 2021 EPT	Comptes 2020 EPT	Ecarts EPT
Pouvoir exécutif – Chancellerie d'Etat		**57,25**	**55,90**	**1,35**
Administration centrale		57,25	55,90	1,35
3100/CETA	Conseil d'Etat	7,00	7,00	
3105/CHAN	Chancellerie d'Etat	24,42	22,94	1,48
3110/ECON	Service d'achat du matériel et des imprimés	9,93	10,52	-0,59
3115/OLEG	Service de législation	6,03	5,82	0,21
3118/AREF	Archives de l'Etat	6,95	6,94	0,01
3120/ATPD	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données	2,92	2,68	0,24